



## Réunion publique du Conseil de quartier Plateau

Mercredi 09 juin

En distanciel

19h30 – 20h30



Réunion animée par **Karine GAUTREAU**, déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Plateau.

### ORDRE DU JOUR :

1. **Comment s'organise la démocratie locale au sein du quartier ?**
  - Concertation sur les Conseils de quartier « nouvelle génération »
  - Présentation de la concertation sur la révision du Plan local d'urbanisme
  
2. **Comment va reprendre la vie dans le quartier Plateau ?**

---

### Concertation sur les Conseils de quartier « nouvelle génération »

En présence d'**Andrea Fuchs**, *adjointe au Maire, chargée de la participation citoyenne et des Conseils de quartier, de l'égalité femmes hommes, des droits humains et de la lutte contre les discriminations.*



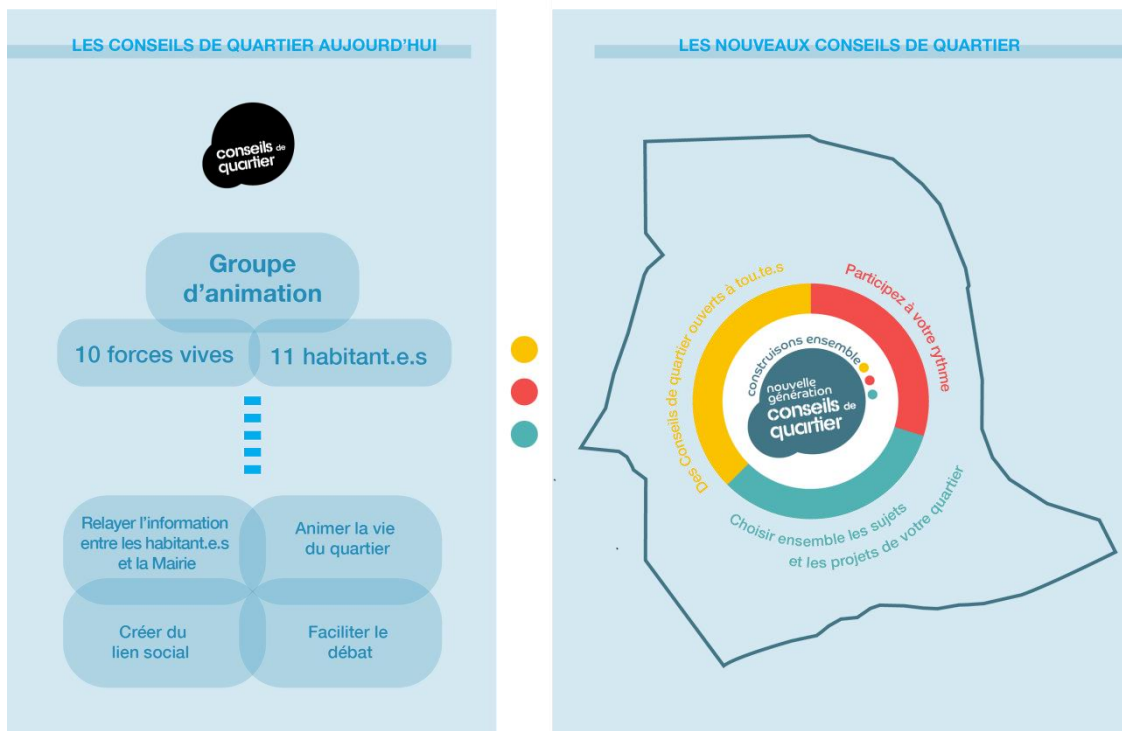
Les Conseils de quartier existent depuis près de 25 ans dans le 19ème, avant même que la loi Vaillant du 27 février 2002 ne les rendent obligatoires dans les communes de plus de 80.000 habitants, et sont aujourd'hui des instances particulièrement identifiées par les habitant.e.s.

Si leur rôle et leur fonctionnement ont régulièrement évolué, nous voulons qu'ils répondent mieux aux attentes des habitant.e.s qui souhaitent être davantage acteur.trice.s de la construction de leur quartier, des politiques publiques qui les concernent, et qui souhaitent le faire à leur rythme.

Les Conseils de quartier « nouvelle génération » ont pour ambition de devenir des instances centrales de la participation citoyenne dans le 19e arrondissement, avec trois grands objectifs :

- Mieux adapter leur fonctionnement aux rythmes et disponibilités de chacun.e, en permettant de s'engager de manière souple et ponctuelle ;
- Diversifier les publics afin de rendre les Conseils de quartier représentatifs de la diversité de la population du 19e arrondissement ;
- Travailler sur des projets et des réalisations concrètes.

C'est pourquoi, le Maire a souhaité lancer une grande concertation dont l'objectif final est de rédiger ensemble la nouvelle charte des Conseils de quartier, qui définira précisément leur rôle, leur fonctionnement et leur modèle de gouvernance.



Cette concertation se décline en plusieurs phases :

- **Remontée d'informations** (octobre 2020 – juin 2021) : cette phase vise à faire connaître largement la concertation et à effectuer une première remontée d'informations, de propositions et d'idées quant aux points forts et pistes d'améliorations du fonctionnement actuel des Conseils de quartier. **Cette phase se réalise principalement par le biais de la plateforme [idee.paris](https://www.paris.fr/idee), qui vous permettra de proposer vos idées, voter et commenter celles des autres.**
- **Temps d'échanges et ateliers de travail** (juin 2021 – septembre 2021) : la seconde phase consistera à définir concrètement le rôle et le fonctionnement du Conseil de quartier (modèle de gouvernance, animation, format des rencontres, canaux de communication, moyens alloués, mobilisation, etc.) afin d'aboutir à une nouvelle charte des Conseils de quartier.

Durant tout le mois de juin, des ateliers sont organisés avec différents publics (associations, commerçant.es, jeunes, etc.). Ces ateliers ciblés permettront de recueillir des idées supplémentaires.

En parallèle de ces ateliers, un groupe de travail a été constitué et a pour objectif de travailler sur la nouvelle charte des Conseils de quartier, le point d'aboutissement de la concertation, en reprenant toutes les idées qui auront été formulées. Ce groupe de travail est prévu pour se réunir 3 fois entre juin et septembre.

La charte des *Conseils de quartier Nouvelle génération* sera finalisée en septembre et sera présentée lors d'une réunion ouverte à toutes et tous.

Si vous souhaitez être tenu informé.e de cette réunion et des prochaines étapes concernant les Conseils de quartier Nouvelle génération, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : [conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr).

## Révision du plan local d'urbanisme

En présence de **Roger Madec**, conseiller spécial auprès du Maire du 19<sup>e</sup> chargé de l'aménagement, de la Petite Ceinture, de la biodiversité et de la condition animale.

### Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme :

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement et règlemente toutes les constructions de la Ville. Ce document doit évoluer et sa révision est nécessaire pour actualiser les pièces qui le composent, prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et répondre aux attentes des habitant.e.s en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

Par délibération 2020-DU-104 en date des 15, 16 et 17 décembre 2020, le Conseil de Paris a prescrit la révision du PLU et approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de concertation.

Cette délibération fixe le cap de bâtir un PLU bioclimatique. Les cinq grands objectifs de la révision sont :

1. Paris, ville inclusive ;
2. Paris, ville aux patrimoines et paysages préservés ;
3. Paris, ville durable, vertueuse, résiliente et décarbonée ;
4. Paris, ville attractive et productive ;
5. Paris, ville actrice de la métropole.

### Plusieurs documents constituent le PLU :

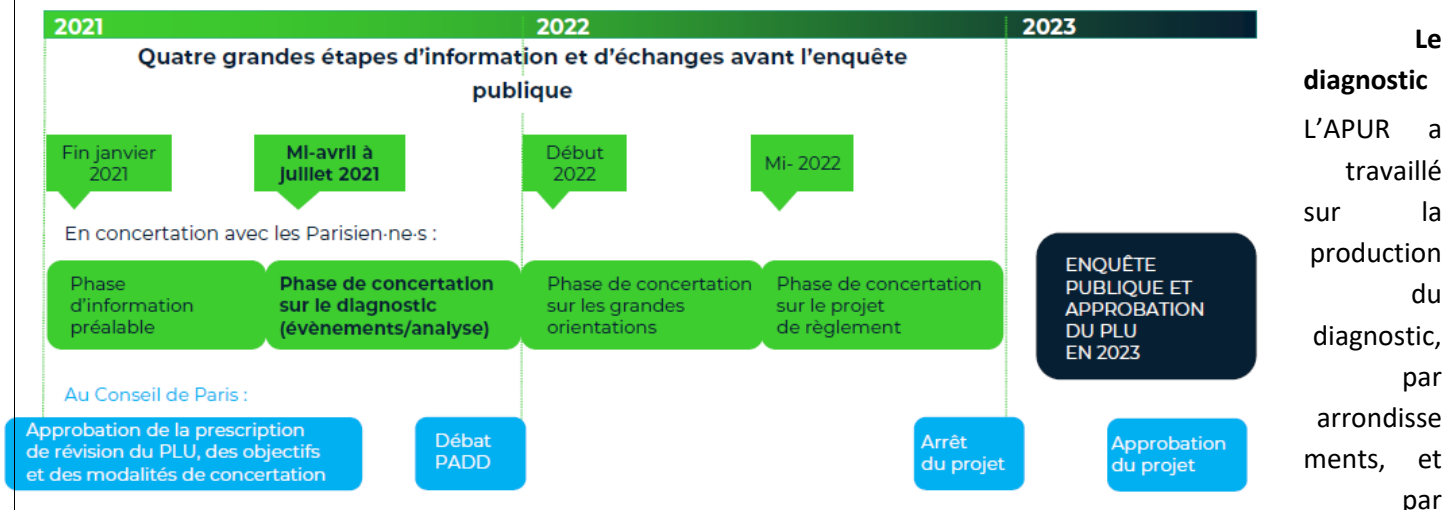
- Le rapport de présentation (diagnostic de l'existant et perspectives d'évolution)
- Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) : qui définit les grandes orientations d'urbanisme
- Les orientations d'aménagement et de programmation : identification des secteurs et quartiers à enjeux + définition des dispositions spécifiques relatives
- Le règlement : l'ensemble des règles d'urbanisme par zone (qui donne les droits à construire)
- Les servitudes d'utilité publique

### La révision du PLU

Le précédent Plan local d'urbanisme date de 2006 et prévoyait « projet de ville pour Paris à l'horizon de 2020 » : l'échéance est désormais atteinte.

Ce document doit être actualisé pour se rendre conforme aux nouvelles lois (ALUR, etc.) et prendre en compte les nouvelles orientations choisies par la ville (comme le plan climat, etc.).

### Le calendrier de la révision



thématiques :

- Socio démographie
- Vie locale
- Environnement
- Cadre urbain

Toutes les informations sont disponibles en ligne sur [le site de la Ville de Paris](#).

---

## Comment va reprendre la vie dans le quartier Plateau ?

En présence de **Mahor Chiche**, *délégué du Maire au Commerce et Professions libérales, à la Mémoire, et relations avec le monde Combattant*.

Et du fondateur de l'épicerie en vrac **Day by Day**, situé au 5 rue Melingue.

La Ville de Paris et la Mairie du 19<sup>ème</sup> ont été aux côtés des commerçant.e.s et des habitant.e.s dès le début du confinement pour faire face à la crise (*distribution de masques, autorisation à la création de terrasses éphémères, travail avec les bailleurs sociaux pour louer des baux commerciaux...*). Un travail a été mené afin que les acteur.ice.s économiques du 19<sup>ème</sup> puissent continuer à gagner leur vie, en développant plusieurs dispositifs d'accompagnement et de soutien aux acteur.ice.s économiques :

- **Consultations juridiques spécialisées** : en partenariat avec le barreau de Paris, la Ville de Paris propose aux commerçant.e.s et aux entrepreneur.se.s des consultations spécialisées gratuites. Toutes les informations [ici](#)
- **Click and collect** : un travail d'accompagnement auprès des petites structures a été réalisé afin qu'elles soient référencées sur le site de la Ville de Paris et ainsi faciliter leur transition numérique. Retrouvez [ici](#) la carte des commerçant.e.s qui proposent un service de livraison à domicile et/ou de commande et retrait sur place.

Cette crise a mis en exergue la volonté d'un passage à un commerce éthique. La Ville et la Mairie travaillent beaucoup sur les enjeux suivants : la transition écologique et le développement durable, la question du plastique (en utilisant notamment des sacs en papier réutilisables lors de la livraison à emporter), la question des mobilités douces, des commerces en circuits courts et le développement des produits en vrac.

Enfin, le [GIE Paris Commerces](#) permet de faciliter l'attribution et l'implantation de nouveaux commerces de proximité.

C'est le cas du [Day by Day](#), projet familial d'épicerie en vrac et éthique, situé au 5 rue Melingue.

Fernanda et Nicolas ont souhaité créer une épicerie 100 % vrac et éthique mais en s'adressant au plus grand nombre.

Il s'agit d'être accessible en proposant pour un même produit différents niveaux prix de produit, et de lever toutes les contraintes liées à ce mode de consommation en assurant une traçabilité et une hygiène du produit proposé.

En boutique : plus de 800 produits en quantité à la demande, sans emballages superflus et accessibles à tous : épicerie sucrée salée, droguerie hygiène; accessoires...

Vous pouvez retrouver toutes les actualités de l'épicerie sur leurs réseaux sociaux : [page Facebook](#) et [Instagram](#).



Bureau des Conseils de quartier  
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85  
[conseilsdequartier19@paris.fr](mailto:conseilsdequartier19@paris.fr) / [www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

Facebook : [Conseils de quartier du 19<sup>e</sup>](#)

Twitter : [monquartier19](#)

